Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D46_2026-DE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Fresnais, dûment convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Éric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Étaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Albert PIEL, Mme Daisy DELOURME, M. Alain GUILLEMOT, Mme Angélique FOUGERAY, Mme Solange QUINIOU, Mme Marie-Dominique LETELLIER, M. Pierre CORNILLET, M. Jean-François CADIOU, M. Régis SIMON, Mme Emmanuelle MARTIG, Mme Marie LÉONARD, Mme Aude RENOUARD, M. François AGENAIS, Mme Kassandre GUÉPIN, Mme Justine TESSIER, M. Joan TOURNIER, M. Alban BELLIER et Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL.

Pouvoirs : M. Guillaume GUÉRAULT a donné pouvoir à Mme Angélique FOUGERAY ;
Mme Chantal BOISSIÈRE a donné pouvoir à Mme Marie-Dominique LETELLIER ;
M. Cyrille DELAPORTE a donné pouvoir à Mme Daisy DELOURME.

Étaient absents : M. Alexis LORET.

Secrétaire de séance : M. Albert PIEL en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Convocation de la séance transmise le 16 avril 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 avril 2026

Délibération n° 46-2026

Objet : Finances & Marchés – Attribution des subventions aux associations 2026

Rapporteur : M. Éric POUSSIN, Maire

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative aux associations d'utilité publique à but non lucratif et notamment son article 6 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L611-4, L2121-29 et L2313-1 ;

Vu les demandes de subventions exprimées par les associations ;

Vu la proposition de la Commission « Sport, vie associative et vie économique » réunie le 15 avril 2026 ;

Considérant que ces associations, en raison de leur mission d'intérêt général, présentent un intérêt pour la collectivité et répondent à un besoin de la population ;

Considérant que Mme Guillaume GUÉRAULT, Mme Marie-Dominique LETELLIER et Mme Kassandre GUEPIN, membres du conseil municipal, faisant partie d'un bureau d'une association subventionnée, ne prennent pas part au vote ;

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D46_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (POUR : 19, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DECIDE** d'attribuer, pour l'exercice 2026, les subventions suivantes pour un montant total de 7 775 € :

Nom	Subventions 2025 (pour mémoire)	Subventions 2026
AICA	800 €	800 €
Amicale Laïque	550 €	550 €
Amis du tarot	100 €	100 €
APEL St Joseph	550 €	550 €
Aux doigts Fresnaisiens	150 €	150 €
Club Cyclotouriste	250 €	250 €
Comité d'Animation et de Loisirs	1 200 €	1200 €
De Fil en Aiguilles	150 €	150 €
Fanfare St Maurice	400 €	500 €
Gym Fresnaisienne	350 €	350 €
L'Envol de la Baie	250 €	250 €
UNC ANC	300 €	300 €
Union Sportive de la Baie	1 800 €	1 800 €
Palet Club La Fresnais	100 €	100 €
Amicale des donneurs de Sang du Canton de Cancale	100 €	100 €
Prévention Routière	100 €	100 €
Union des Délégués Education nationale (DDEN)	25 €	25 €
Les minis volants de la Baie	0 €	100 €
Volants de la baie	400 €	400 €
TOTAL	**7 575 €**	**7 775 €**

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune à l'article 65748 ;

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D46_2026-DE

- **RAPPELLE** que toute association ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des représentants de la collectivité ;

- **RAPPELLE** que les associations subventionnées sont tenues de fournir une copie de leur bilan et compte de résultats.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La Fresnais, le 23 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Albert PIEL

Le Maire,
Eric POUSSIN

